

## Master 2 Administration Economique et Sociale - Parcours : Administration de la santé

### Type de contrat

Contrat d'apprentissage

### Durée de la formation

12 mois  
412 heures

### Diplôme délivré par



### ► Objectifs

Former les cadres et responsables d'organisations publiques ou privés de santé.

La formation vise à intégrer les innovations les plus récentes en matière de transformation organisationnelle, technologique et des compétences pour mettre en place les dispositifs de management de la santé de demain :

- santé numérique,
- transformation des équipements et des métiers,
- accompagnement logistique des pratiques de soin,
- veille stratégique

### ► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un M1 orienté management de la santé ou lié à l'environnement santé (Economie, Droit, Science de la santé).

**Admission** : sur dossier + entretien individuel (projet et motivations)

**Dépôt de candidature** : de mai à mi-juillet.

Pour candidater, rendez-vous sur le site du CFA-EVE : [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou sur le site de l'Université Paris-Saclay : <https://www.universite-paris-saclay.fr/admission/etre-candidat-un-master-paris-saclay>

### ► Rythme d'alternance

1 semaine en formation / 3 semaines en entreprise

**Rentrée** : septembre

### ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Arezki CHERFAOUI - [areski.cherfaoui@uvsq.fr](mailto:areski.cherfaoui@uvsq.fr) Tél. : 01 39 25 56 28

**Contact administratif** : Nathalie PIERRON - [nathalie.pierron@uvsq.fr](mailto:nathalie.pierron@uvsq.fr) Tél. : 01 39 25 53 84

**Contact CFA EVE** : MORNAL Murielle - [m.mornal@cfa-eve.fr](mailto:m.mornal@cfa-eve.fr) - Tél : 01 60 79 56 04

### ► Lieu(x) de formation

Université Paris-Saclay -  
UVSQ\_AES  
47 boulevard Vauban  
78280 GUYANCOURT



# Programme de la formation

Université Versailles / Saint-Quentin-en-Yvelines - Campus Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ) / Université d'Evry (UE)

## Master 1 en formation initiale

### Semestre 1 (UVSQ)

#### Compétences fondamentales

- Systèmes de santé, sanitaires et sociaux
- Droit de la santé (1)
- Histoire de la santé en France

#### Compétences transversales

- Systèmes d'information appliqués aux données de santé
- Anglais appliqué

#### Management de projet

- Gestion de projet (1)
- Fondements de la communication

#### Renforcements disciplinaires optionnels

- Informatique
- Techniques quantitatives et financières

### Semestre 2 (UE)

#### Compétences fondamentales

- Politiques publiques de santé
- Droit de la santé (2)
- Gestion financière et budgétaire des établissements de santé

#### Compétences transversales

- Méthodes qualitatives de recherche
- Statistiques appliquées

#### Management de projet

- Gestion de projet (2)
- Management de l'innovation

## Master 2 en apprentissage uniquement

### Semestre 3

#### Compétences fondamentales

- Santé et démographie
- Inégalités, santé et territoires
- Histoire des relations professionnelles : Etat, partenaires sociaux et autres acteurs

#### Compétences transversales

- Gestion de bases de données
- Anglais appliqué

#### Management de projet

- Démarche qualitative dans les établissements de santé
- Ethique et accompagnement des personnes

### Semestre 4

#### Modules de professionnalisation

- Conférences/actualités de la santé
- Ressources humaines et système de santé
- Techniques de négociation

#### UE ouverture (facultative et mutualisée avec le Master EPI. Ne donne pas lieu à ETCS)

- Regards croisés internationaux

#### Spécialisation

L'étudiant suit les trois modules.

- Manager en milieu hospitalier
- Prévention et sécurité dans les Ehpad
- Stratégie des structures de services à la personne

#### UE apprentissage en entreprise

- Atelier d'accompagnement
- Mémoire

# Public concerné (Contrat d'apprentissage)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Marche à suivre

---

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou de l'université Paris-Saclay : <https://www.universite-paris-saclay.fr/admission/etre-candidat-un-master-paris-saclay>.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-